

BUREAU  
Passage  
Lemonnier.  
12.

# LE RASOIR

BUREAU  
Passage  
Lemonnier  
12



A L'ASSOCIATION LIBÉRALE  
Grande Représentation de Dimanche 20 Novembre.

Rédacteur en chef:  
JULES BEAUDUIN.

Abonnements:  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire:  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Discours du Trône

Comme nous le disions dans notre dernier numéro, la session législative s'est ouverte le Mardi 8 Novembre dernier, sans tambour ni trompette, et sans discours du Trône.

Le Roi cependant avait consciencieusement préparé son petit boniment traditionnel, et un palefrenier du palais avec lequel la cousine de notre huissier audencier entretient depuis longtemps les meilleures relations, a bien voulu nous envoyer une copie du *factum* royal, retrouvé par lui, paraît-il, aux environs du N° 100 du château de Laeken.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant *in extenso* cet important document.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

C'est avec un plaisir toujours nouveau que j'assiste au grand *spectacle-gala* par lequel vous avez l'habitude d'inaugurer la série des intéressantes représentations que vous donnez annuellement au Palais de la Nation, moyennant la bagatelle d'une indemnité mensuelle et individuelle de 200 florins des Pays-Bas. (Article 52 de notre admirable Constitution.)

Me conformant à l'usage, je profite de cette occasion pour m'entretenir quelques instants avec vous de notre chère patrie et des projets que je forme pour son bonheur.

La situation financière reste des plus florissantes; les impôts ont encore été considérablement diminués cette année, et je puis dire avec orgueil que le paupérisme est complètement disparu de notre beau pays.

A part quelques originaux qu'on appelle vulgairement évêques, chanoines, curés ou vicaires, lesquels ont fait vœu de pauvreté et qui en vertu de ce vœu s'obstinent à croupir dans la misère, il ne reste plus un seul indigent en Belgique.

Mon ministre des affaires étrangères dont vous connaissez les sentiments généreux et démocratiques, vous proposera d'urgence une loi forçant les originaux dont je viens de parler à vivre plus luxueusement et à accepter, sous peine d'emprisonnement, un traitement et un logement à charge de l'Etat.

L'armée continue à faire merveille. La petite guerre que j'avais fait organiser dans le Luxembourg a prouvé aux nombreux représentants des puissances étrangères qu'elle était fortement *trempee*, et tout indique que le pays pourrait compter sur elle à l'occasion.

Les hommes dévoués que j'envoie chaque année dans l'Afrique centrale, continuent à se porter à souhait et sont réellement enchantés de leur séjour dans le pays de mes rêves. Le climat y est d'ailleurs aussi salubre qu'agréable, les habitants y pratiquent l'hospitalité à l'instar des montagnards Ecosais et les animaux féroces ou nuisibles n'y brillent que par leur absence. C'est en réalité un véritable Paradis terrestre.

Aussi j'ai l'intention d'y établir à l'avenir ma résidence d'été, ce qui me permettra de surveiller moi-même l'établissement des stations que je projette et de soigner efficacement les rhumatismes de ma royale épouse.

Je me propose également d'y envoyer les anciens combattants de 1830, certain qu'un climat aussi hospitalier les conservera plus

longtemps à la reconnaissance de la patrie et qu'ainsi les glorieux soldats de notre indépendance pourront jouir pendant de longues années encore des largesses dont mon gouvernement ne cesse de les combler.

L'enquête scolaire se poursuit activement. Elle continue à établir que mes procureurs ordinaires et mes procureurs généraux ne négligent rien pour faire respecter les lois du pays et qu'ils sévissent avec la dernière rigueur contre ceux qui se permettent de soulever les populations contre elles.

Je dois une mention toute spéciale à M. Bouvier, le savant député de Virton, qui depuis d'un an préside *sans interruption* la Commission d'enquête chargée d'opérer dans le Luxembourg.

Je me propose de récompenser son zèle en l'élevant à la dignité de Grand cordon de mon nouvel ordre royal du *bouc de Chatillon*.

Mon gouvernement continue à étudier la question de « la sage extension du droit de suffrage. » Conformément à ma volonté, il a fait appel aux lumières de M. Julien Warnant, et grâce aux concours éclairés du sympathique représentant de Liège, tout fait prévoir qu'une formule de nature à donner satisfaction à toutes les fractions du parti libéral, pourra vous être soumise pour le 31 Février prochain.

En attendant, il vous sera présenté un projet de loi sur la pêche fluviale, et vous aurez à discuter l'importante question de savoir si, oui ou non, l'écrevisse est un poisson. Je vous recommande spécialement ce dernier point. L'avenir du pays dépend de votre décision.

Je sais d'ailleurs que vous serez à la hauteur du grand débat qui va s'engager, et que vous vous rappellerez en cette circonstance solennelle, comme toujours, qu'il n'y a que les écrevisses qui marchent à reculons.

Je déclare ouverte la session législative 1881-1882.

Vive ma Majesté et la liste civile.

Pour copie non conforme:  
RACAGNAC.

## LA QUINZAINE

Le nouveau ministre de l'instruction publique en France, M. Paul Bert, a eu l'audace grande de riposter aux accusations de M. Frippel, évêque d'Angers, qui l'avait publiquement traité de calomniateur et de falsificateur de textes, par une traduction du meilleur et du plus estimé des ouvrages des jésuites, celui du père Gury, qui est le résumé fidèle de la morale de ces bons Pères.

Le crime d'avoir effleuré la peau de ces braves gens mériterait tous les châtimens, mais comme ils ne sont plus les maîtres aujourd'hui de nous écorcher ou de nous rôtir, ils se rabattent sur le dictionnaire de l'injure et de l'outrage qui n'a pour eux pas de secrets.

Ecoutez le langage d'un journal catholique, le *Clairon*, pieux entre les pieux.

Dans un article que notre *Bien public* reproduit avec amour, on relève les aménités suivantes :

Pâle gredin.

Honteuse personnalité.

Misérable.

Archi-maître sot.

Menteur.

Bête.

Perfide.

Clown qui dompte les chiens avec son bistouri (sic).

Malfaiteur.

Ecorcheur de chiens.

Honte de ce siècle.

Inloxication ambulante et parlante.

Et pour le bouquet : « Un atôme de cette nature dans les veines de la France suffirait pour la transformer en une liquéfaction pestilentielle capable d'empoisonner l'univers (!!!) »

Il n'y a que la presse catholique pour avoir cette grâce et cette suavité de langage.

\*\*

A l'Association libérale — Nous ne reviendrons pas sur l'appréciation de la séance du 20 Novembre.

Notre avis est que la proposition des vingt sur l'incompatibilité était superflue : toute l'argumentation du savantissime discours de M. Troupin-Morren ne nous a pas convaincu — ni bien d'autres.

Ce que nous tenons à dire, c'est notre avis sur l'incroyable attitude prise par le président, M. Warnant, vis-à-vis de l'assemblée.

Nous lui ferons grâce des termes malheureux avec lesquels il a exprimé sa manière de voir, ainsi que des sorties déplacées qu'il a faites contre la minorité des assistants, entre parenthèses, une minorité presque équivalente à la majorité.

Ce qui nous semble inadmissible, c'est qu'on puisse refuser le secret du vote à des hommes qui le demandent avec des raisons plausibles.

Le leur refuser dans de pareilles conditions, c'est avouer ouvertement qu'on veut contrôler les votes; la couleur même des bulletins distribués *rouges et bleus*, s'il vous plaît — n'en est-elle pas la preuve ?

Ceux qui ont refusé le secret du vote alors ont exercé une pression injuste et montré toute leur intolérance.

Il ne s'agissait pas d'une question de personnes, a-t-on dit, il ne s'agissait que de principes.

Soit! mais n'y avait-il pas avantage évident, pour les adversaires comme pour les partisans de la proposition, à laisser à chacun la faculté de voter à sa guise ?

La proposition eut probablement été enterrée d'emblée et sans récriminations possibles; tandis qu'aujourd'hui.....

Pauv' Warnant.... vous aurez bientôt un dur compte à régler.

\*\*

Il y a quelques semaines, nous signalions l'attitude du clergé à l'égard des enterrements des indigents.

Des exemples quotidiens portés à notre connaissance, nous donnaient le droit d'affirmer que du moment qu'il u'y avait pas picaillons sous roche, le clergé se moquait parfaitement du mode d'inhumation, religieux ou non, enterrement ou enfouissement. Il nous donnait la preuve du principe, sacré pour l'Eglise : *pas d'argent, pas d'oremus*.

Aujourd'hui, c'est un fait public que plusieurs artistes du théâtre royal signalent par l'organe de *la Meuse*.

M. Grimoult, régisseur de ce théâtre, est mort à l'hôpital des Anglais, et a été enterré le plus civilement du monde.

Est-ce pour refus de sacrement? Non, disent tous les amis du défunt, qui affirment qu'il n'a pas pu manifester sa volonté, à cause de l'horrible opération qu'il avait subie.

Alors c'est qu'il y a une autre raison — probablement qu'il n'y allait pas pour M. le curé de St-Servais d'un bon service à 10 ou 11 heures. Voilà pourquoi sans doute notre pauvre Grimoult a été enfoui — et non enterré — comme tous les pauvres diables qui meurent à l'hôpital — parfaitement munis des sacrements — mais sans avoir la bonne idée de laisser quelques écus pour les marchands de *pater noster* et de *requiescat in pace*.

Et voilà comme cela se mène, etc. (Air connu.)

\*\*

Un nouvel astre est apparu dans notre ciel musical. Il a chanté dimanche dernier à Fontainebleau.

Voici l'appréciation du *Perron Liégeois* sur ce dilettante :

« Mais quelles sont ces vagues rumeurs qui s'élèvent tout-à-coup de tous les coins de la salle? Tous les regards se dirigent vers la scène. Un chanteur richement habillé en brigand italien, s'avance majestueusement, la carabine au poing, poignard et pistolet à la ceinture. Ecoutez cette voix superbe et charmante, qui éclate soudain fière et terrible comme une fanfare guerrière et qui s'adoucit aussitôt, tendrement émue, pour s'éteindre dans une phrase languissamment amoureuse. Ah! que voilà musique supérieurement interprétée! Aussi le chanteur a-t-il été bruyamment applaudi, rappelé, que dis-je? Il ne me souvient pas d'avoir jamais vu pareil enthousiasme, semblable délire!

Si la place ne m'était rigoureusement limitée, je parlerais volontiers de l'heureuse innovation que le chanteur veut introduire dans l'exécution des airs de concert. Chacun sait que la plupart de nos chanteurs viennent gravement et dans l'immobilité le plus complète, égrener leurs couplets. Pourquoi le geste ne viendrait-il pas expliquer les paroles? Telle est la question que s'est posée l'artiste dont nous nous occupons ici. Comme on a pu le voir dimanche, aux préceptes il joint l'exem-

ple. Je suis heureux de le dire, la cause est définitivement jugée.

Il n'y a pas qu'un merveilleux tempérament dramatique chez ce chanteur. La voix est remarquablement belle et d'une étendue tout à fait exceptionnelle. Elle escalade, sans trahir le moindre effort, les degrés extrêmes du registre aigu et descend jusqu'aux notes les plus graves avec une aisance et une sûreté vraiment merveilleuses.

J'aurais encore bien des choses à dire d'un chanteur aussi parfait, mais vous savez ce que Boileau a dit de ceux qui ne savent se borner..... »

Rien à dire après cela, naturellement..... si ce n'est, il ne faut pas l'oublier, son nom, qui est... M. Fabry-de Rossius.

L'uniforme de la garde civique a paru : on s'accorde généralement à reconnaître qu'il est simple, d'un entretien facile; buffleteries, parements, boutons de couleur peu coûteux et qui exigent des soins continuels ont disparu; c'est un comble de simplicité.

Mais pourquoi ne pas parler du sac et de la capote pour nos soldats citoyens; en somme, l'uniforme actuel n'est bon que pour le beau temps, mais au moindre frimat, à la moindre ondée nos bleus seraient vite mis hors d'état de lutter.

Le réforme ne doit pas avoir pour but de ne les rendre propres qu'à la parade et dès lors, pourquoi faire les choses à demi ?

Une fois qu'on s'équipe, il ne faut pas lésiner pour une cinquantaine de francs, surtout devant une dépense aussi indispensable. Qu'on se souvienne des nombreuses bronchites qui affligèrent notre milice citoyenne, à la suite de l'enterrement, en Décembre, du regretté M. Piercot.

Qu'advient-il s'il fallait tenir campagne quarante-huit heures seulement dans de pareilles conditions. Ce n'est pas là une pure hypothèse : en 1873, devant le Palais de la Nation, à Bruxelles — pour qu'on n'en ignore — la garde civique de Bruxelles fut chargée par le bourgmestre M. Anspach de maintenir l'ordre troublé par la présence au ministère d'une poignée d'intrigants qui ne comptaient, dans leur propre camp, que l'appui de quelques intransigeants.

Il est vrai qu'alors le ministre eut préféré pouvoir faire larder et canarder les bons bourgeois flamands par les dix-huit mille hommes de l'armée campés sous les murs de la capitale — et qui ne purent y faire leur entrée que grâce à l'énergie du regretté bourgmestre.

Puis ne serait-ce pas une sage mesure d'y songer tout de suite, car les vents de la politique sont changeants, et si le ministre dégringolait en Juin, ce qui n'est pas probable d'ailleurs, l'œuvre de la réorganisation de la garde civique resterait inachevée pour longtemps, peut-être même pour toujours, car les organes du cléricisme n'ont pas dit leur mot sur la question, et chez eux ce silence a une éloquence qui doit nous édifier.

Pour des coups d'Etat ou autres, on ne peut guère se servir que des armées permanentes — la première page de la première histoire venue nous apprend cela — dès lors, il est très probable que cette pauvre garde civique dont on a tant ri, à peine rem- se sur ses jambes, retomberait vite dans le borbier où elle croupit.

Allons, MM. les représentants de Liège, si brillants par vos absences — un bon mouvement, pour faire oublier comment vous remplissez vos mandats. Et vous, M. le sénateur de Looz, qui aimez la garde civique, dont vous êtes le chef, prenez cette initiative, on vous en saura gré.

J. B.

### Furetages.

**Pauvres pêcheurs!** — Je suppose qu'à un moment donné un Monsieur bien mis et d'apparence d'ailleurs respectable vienne, d'une voix solennelle, vous glisser dans le tympan la phrase suivante :

« Quels sont les éléments dont se compose la pêche? Le poisson en est le premier élément. Mais pour qu'il y ait du poisson, il faut aussi qu'il y ait de l'eau. »

Vous appréhenderiez immédiatement au collet, je pense, votre étrange interpellateur, et afin d'éviter de plus grands malheurs, vous le conduiriez incontinent à la permanence, pour le faire examiner par un médecin aliéniste.

Or la phrase citée ci-dessus a été prononcée il y a quelques jours, à la chambre des représentants, non pas par M. Bouvier-Evenepoel, pas même par M. Cornesse, mais bien par le grave M. Tesch (Victor) ministre d'état, grand-cordon, etc. etc. etc.

Jusqu'à présent sa famille ne l'a pas encore fait interdire, mais l'illustre homme d'état luxembourgeois est gardé à vue par deux frères Cérites déguisés en huissiers de la Chambre, et des ordres très sévères ont été donnés pour lui interdire l'accès de la Chambre chaque fois que M. Warnant (Julien) ou M. Mouton doivent y prendre la parole.

Son état néanmoins semble désespéré.

**Horrible!** ... je vois figurer dans la liste des pétitions adressées à la chambre l'incubation résumée ci-dessus :

« Le sieur Ulysse Maurice, à Dour, demande que la Brabançonne soit comprise dans le programme de l'instruction primaire. »

Ah ! Ulysse, de mon âme, toi dont l'illustre patron fut surnommé *le sage*, au nom du massacre des innocents, je t'en supplie, n'insistes point.

Si par malheur ta demande était prise en considération, l'histoire ne te pardonnerait jamais d'avoir été le promoteur d'une loi *brabançonnicide!*

**Un hommage original.** — Un farceur vient de faire hommage au Sénat des annales de ..... médecine vétérinaire.

Nos vénérables pères consacrés n'ont pas sourcillé lorsque notification leur a été faite de ce singulier envoi. Ils se sont bornés à en ordonner gravement le « dépôt » à la bibliothèque avec mention au procès-verbal.

**Aux récollets.** — A l'occasion de je ne sais quel septennat à indulgence plénière, le Révérend doyen de Saint-Nicolas, a organisé dans son église une grande neuvaîne gala. Tous les soirs à 7 1/2 heures, une foule aussi immense que peu recueillie se presse dans le magnifique temple de la place des Récollets pour..... y entendre chanter deux jeunes et jolies demoiselles qui gazouillent au jubé les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Il me semblait cependant avoir entendu dire, lorsque je fréquentais le grand séminaire, que les statuts diocésains interdisaient aux cures de laisser chanter à l'église les personnes du sexe.

Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'attirer la foule et de remplir la caisse, ces Messieurs n'y regardent pas de si près.

**Bavière.** — *Le Journal de Liège* continue à porter aux nues son cher hôpital de Bavière.

MM. Masius et Wienewarther, professeurs à l'université, s'amuse de leur côté à exalter la salubrité exceptionnelle de cet hôpital enchanteur. Je ne serais nullement surpris si un de ces jours, ces Messieurs se décidaient à y faire soigner leurs clients de la *haute*.

Mais j'y pense; *Bavière* est peut-être très sain pour les pauvres, mais insalubre pour les riches.

**Échos de la chambre.** — La Chambre des représentants ne s'est pas trouvée en nombre le 22 Novembre dernier et la séance a dû être remise au lendemain.

Il n'y avait que 72 membres absents !!!!

Il me paraît superflu de rappeler que suivant une tradition des plus touchantes, les absents ont toujours droit, dans son intégrité, à l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution. »

**Carillon.** — A propos d'un nouveau système de carillon inventé par M. Smulders de Maestricht, M. Van den Boorn, l'éminent critique musical de *la Meuse*, se livre à un véritable débordement de phrases aussi poétiques que profondes.

Nous donnons comme échantillon l'extrait suivant de la phrase Van den Boornique :

« Beaucoup de personnes ne pourront bientôt plus résister à la tentation d'orner leurs châteaux ou leurs villas (la tour même n'est plus nécessaire) de cet instrument aérien qui, sous les doigts d'une jeune dilettante ou d'une charmante châtelaine, prendra part aux diverses fêtes du village, ainsi qu'aux fêtes patriotiques. Et quelle douce résonnance et quelle impression ce carillon argentin ne produira-t-il pas le soir dans une vallée solitaire et mystérieuse, en associant ses accords au bruissement de l'onde pure qui baigne le pied des coteaux et qui reflète dans son sein la lumière tendre et voilée de l'astre de la nuit portant l'âme vers de rêveuses méditations. »

C'est le vrai moment de s'arrêter et de crier : ouf ! ouf !

M. Van den Boorn annonce en terminant qu'il reviendra prochainement sur cet intéressant sujet.

On espère encore que M. Van den Boorn ne persistera pas dans son sinistre projet.

Cependant l'inquiétude reste grande.

BRICOLEUR

Nous recevons le premier numéro d'une nouvelle publication littéraire intitulée « *La Jeune Belgique* » qui succède à « *La Jeune Revue* » et qui est destinée à paraître le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Nous souhaitons la bienvenue et la meilleure chance possible au nouveau confrère, qui nous paraît animé des plus louables intentions, à en juger par l'extrait suivant de son programme :

« Nous invitons les jeunes, c'est à dire les vigoureux et les fidèles, à nous aider dans notre œuvre. Qu'ils montrent qu'il y a une jeune Belgique comme il y a une jeune France, et qu'avec nous il prennent pour devise : Soyons nous. »

### Nouvel uniforme des bleus.

Enfin nos gardes-civiques vont pouvoir se payer un nouvel uniforme.

Par son arrêté du 17 Novembre, le Roi a bien voulu se charger de nous donner lui-même la description de la vareuse destinée à couvrir désormais les poitrines glorieuses de nos soldats-citoyens.

Nous extrayons ce qui suit de la royale définition :

« Formée de deux devants et d'un dos, elle est confectionnée en drap, à une seule rangée de sept boutons moyens d'uniforme, également espacés entre eux. Les boutons doivent être en ligne droite de haut en bas. »

C'est d'une clarté lumineuse. « *Formée de deux devants et d'un dos.* »

Par exemple une tunique sans dos, (comme on en voit beaucoup), ne remplirait pas les conditions exigées.

« Les boutons doivent être de haut en bas. »

Le tailleur qui les placerait de bas en haut se fourrerait par conséquent le doigt dans l'œil.

Le Roi continue :

« La tunique vareuse descend également dans tout son développement, de telle sorte que son bord inférieur se trouve à la moitié de la distance entre la taille et la terre, l'homme étant à deux genoux. »

Vous comprenez, n'est-ce pas ? L'homme étant à deux genoux » me rend cependant rêveur.

La stratégie moderne exigerait-elle par hasard que la garde civique fasse dorénavant ses exercices à deux genoux ?

Plus loin, le Roi pousse la condescendance jusqu'à donner une description spéciale du dos.

« D'un seul morceau, il est joint aux pièces de devant sous la patte d'épaule par une couture. »

C'est très ingénieux, comme vous voyez.

On aurait pu ne pas joindre le dos aux pièces de devant; mais il aurait fallu alors qu'on l'attachât au gilet avec des épingles et ma foi ce n'aurait pas été aussi commode; et puis remarquez ce raffinement : « *par une couture.* » C'est beaucoup plus distingué qu'avec de la colle ou avec des clous.

Vous le voyez, le Roi a pensé à tout, et je suppose bien que la garde civique lui sera reconnaissante.

Et maintenant, voulez-vous connaître mon opinion sur le nouvel uniforme en question ?

Eh ! bien cette opinion la voici : C'est qu'avec leur nouvel affublement, la plupart des bleus auront tout une aussi bonne touche qu'avec l'ancien costume.

Ce qui n'est pas peu dire.

ZUTALORS.

### Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION RUTH.

Bureau 6 h. Rideau 6 h. 1/2

DIMANCHE 4 et LUNDI 5 DÉCEMBRE.

### BRUNIN

Le grand comique-excentrique. (Succès de Paris et Bruxelles).

1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> représentation de :

### MONTE-CRISTO

grand drame en 2 époques, 5 actes et 9 tableaux, par Alexandre Dumas et Auguste Maquet.

1<sup>re</sup> époque 1815.

1<sup>er</sup> tableau. — *Retour du Pharaon.*

2<sup>o</sup> tableau. — *Les Dénonciateurs*

3<sup>o</sup> tableau. — *Un complot politique.*

4<sup>o</sup> tableau. — *Les deux Captifs.*

2<sup>e</sup> époque 1830.

5<sup>o</sup> tableau. — *Le Testament du Cardinal.*

6<sup>o</sup> tableau. — *Le Tombeau de Dantès.*

7<sup>o</sup> tableau. — *Les assassins.*

8<sup>o</sup> tableau. — *Naufrage du Pharaon.*

9<sup>o</sup> tableau. — *Résurrection de Dantès.*

### CONCERT.

par M<sup>mes</sup> Laure Dubrée, Soll. et M. BRUNIN

ORDRE : 1<sup>o</sup> *Monte-Cristo* 2<sup>o</sup> *Concert*

Au 1<sup>er</sup> jour :

### LE PATRIOTE,

Grande drame historique, rep. à Paris sur le Théâtre de la Gaité, le 16 Août 1881.

### Le grand incendie à Wagram

a détruit toutes les locaux, les machines, etc. de la Fabrique des Articles d'Argent-Austria. La restauration de la vaste fabrique, l'achat des nouvelles machines, etc. etc. exigent des frais si immenses, qu'il ne peut pas convenir aux propriétaires de remettre dans le premier état leur grand établissement et par conséquent ils se sont décidés à vendre les marchandises, qu'heureusement on a réussi à sauver des flammes.

ON VEND MAINTENANT CES MARCHANDISES AVEC UNE REMISE DE 75 0/0 AU-DESSOUS DU PRIX D'ÉVALUATION, C'EST-À-DIRE PRESQUE POUR RIEN.

Ainsi pour la petite somme de 16 (SEIZE) FR. qui est à peine la moitié de la main-d'œuvre, on peut avoir un magnifique Service d'Argent-Austria d'une qualité très-fine, composé des 32 OBJETS suivants, qui auparavant avaient un prix de fabrication de 65 FRANCS.

6 Couteaux avec une excellente lame d'acier.

6 Fourchettes de véritable Argent-Austria anglais.

6 Cuillers massives d'Argent-Austria.

6 Petites Cuillers à thé.

6 Petites Cuillers à café.

1 Grande pesante Cuiller à potage.

1 Grande Cuiller massive à lait.

Et ces 32 Objets splendides, qui peuvent servir de grand ornement même pour la table la plus distinguée ne coûtent que 16 francs.

Tant qu'il aura encore un approvisionnement de ces services, les commissions seront exécutées avec la plus prompt exactitude, lorsque le montant sera expédié exclusivement à notre Représentant et mandataire.

Maurice WEISS,

Fabricant des Articles d'Argent-Austria, VIENNE (Autriche)

Rudolfsheim, 2, Rustengasse, 2.

NB. Au près de l'argent vrai, l'Argent-Austria est l'unique métal au monde, qui maintient toujours sa couleur blanche et la fabrique en peut faire garantie.

Nous recevons continuellement de personnes très-distinguées une grande quantité de lettres de remerciements et qui attestent l'excellente qualité de nos articles, comme on se peut convaincre dans notre bureau.

Le fret et les droits de la douane montent à 2 francs environ.

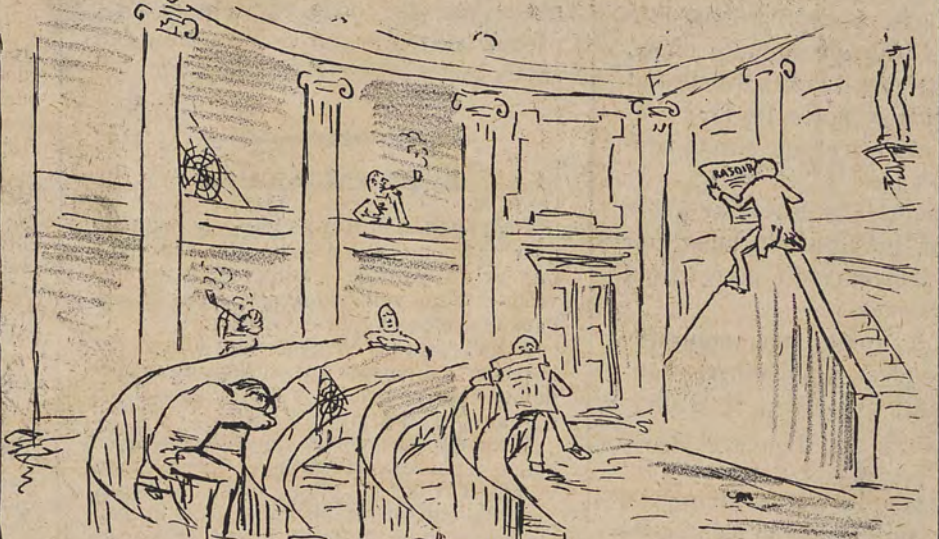
LES COMMISSIONS seront aussi exécutées contre remboursement à la poste.

Liège. — Imp. et lith. de J. DAXHELET

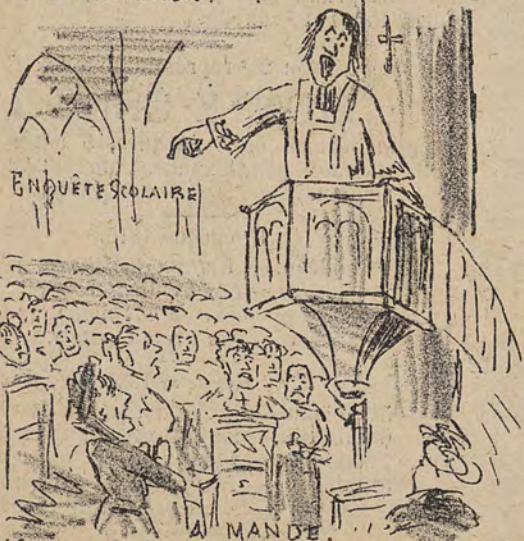
# PETITE REVUE



Aspect de la Chambre des Représentants les jours où Messieurs les questeurs délivrent les mandats de paiement de l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 de notre admirable Constitution!



Aspect de la même Chambre lorsqu'on y discute les intérêts du pays



ENQUÊTE SCOLAIRE

MANDE  
(Sermon du curé) « Mères barbares, vous êtes pires que des charognes dont il faut éviter les émanations pestilentielles, vous feriez mieux de prendre un poignard et de le plonger dans le cœur de vos enfants que de les envoyer à ces écoles impies, immorales et corrompues. »



A FONTAINEBLEAU  
M<sup>r</sup> Fabry de Rossius dans le Brigand Calabrais



Jean qui se sert trop du timbre . . . .



Canton de Sibret  
(Les confessions du curé Jouret) « Si votre mari ne retire pas vos enfants des écoles de crapules, vous lui refuserez le devoir conjugal; comme cela, vous le tiendrez par le bon bout.!!!! »



Et Jean qui ne s'en sert pas du tout!!



Le doigt de Dieu!  
Ecrasement d'un Cercle catholique  
près Verviers



Une compagnie de garde civique en l'an de grâce 1882



Les Grands du jour  
En vérité, je vous le dis, Julien est grand, et Xavier est son prophète!!

Hobelin